



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 10 octobre 2022

POINT DE SITUATION N°10 RELATIF À L'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Des difficultés d'approvisionnement en carburant perdurent depuis plusieurs jours dans le département du Pas-de-Calais. Il ne s'agit pas d'une situation de pénurie mais bien de difficultés logistiques de distribution, principalement en gazole.

La situation est suivie très étroitement par la préfecture du Pas-de-Calais, en lien avec la préfecture de zone, afin d'approvisionner en carburant de manière prioritaire les secteurs et professions connaissant des tensions.

De nombreuses stations-service ont été approvisionnées tout au long de la journée, contribuant à une amélioration légère de la situation.

Dans ce contexte, les mesures suivantes continuent d'être mises en œuvre par le préfet du Pas-de-Calais :

- Depuis ce mercredi 5 octobre, la vente et l'achat de carburants (essence, éthanol, gazole, GPL) dans des récipients transportables manuellement sont interdits dans tout le département. **Cette mesure est reconduite par arrêté préfectoral du 10 octobre 2022 jusqu'au jeudi 13 octobre 2022, 23h59.**
- Depuis ce jeudi 6 octobre, un dispositif est déployé permettant chaque jour à des stations-service approvisionnées en carburant de mettre en œuvre un accès prioritaire dédié aux véhicules des services d'urgence. **Ce dispositif est reconduit demain au sein de plusieurs stations-service département.** La liste des stations concernées sera diffusée demain, en fonction des approvisionnements.

Le préfet du Pas-de-Calais appelle les habitants du département à faire preuve de civisme et de solidarité afin de ne pas dégrader la situation par des achats préventifs inutiles. Il invite chacun à maintenir ses habitudes de consommation en carburant sans réaliser d'approvisionnements de précaution.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)